Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 029-212901854-20251208-D_63_2025-DE

VILLE DE PLOUESCAT

Conseil municipal du 08 décembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Date de convocation : 01 décembre 2025 **Conseillers en exercice :** 23 **Nombre de présents :** 22 **Nombre de votants :** 23

Présents : Éric le Bour, Jean-Luc Moisan, Catherine Gourmelon, Christine Le Ster, François Roué, Nicolas Bodennec, Laurence Méar, Gérard Péron, Joël Suchocka, Goulven Pengam, Jean Didou, Denis Saout, Claudie Péron, Morgane Azou, Magalie Kersauzon, Florence Bihan, Maïwenn Morvan, Marie-France Ropars, Monique Le Duff, Yves Jézéquel, André Creff, Yvon Ropars.
Absent excusé ayant donné pouvoir : Florent Cardinal à Jean-Luc Moisan
Président de séance : Éric Le Bour **Secrétaire de séance** : Marie-France Ropars

---

Délibération n° D.63.2025
Finances – Autorisation d'engagement des nouvelles dépenses en investissement avant le vote du budget 2026

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal :

1/ Qu'il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.
2/ Que l'autorisation sollicitée porte sur 25% des crédits budgétisés en 2025.
3/ Que pour le budget Principal, cela représente :

Article	Nature	BP 2025	Anticipation sur crédits 2026
2051.	*Concessions et droits similaires*	*30 000,00 €*	*7 500,00 €*
20. Immobilisations incorporelles		**30 000,00 €**	**7 500,00 €**
2118.	*Autres immobilisations/acquisitions foncières*	*50 000,00 €*	*12 500,00 €*
2138.	*Autres constructions/acquisitions immobilières*	*110 000,00 €*	*27 500,00 €*
21828.	*Autres matériels de transport*	*90 000,00 €*	*22 500,00 €*
21838.	*Autre matériel informatique*	*26 500,00 €*	*6 625,00 €*
21848.	*Autres matériels de bureau et mobiliers*	*28 000,00 €*	*7 000,00 €*
2188.	*Autres matériels divers*	*133 300,00 €*	*33 325,00 €*
21. Immobilisations corporelles		**437 800,00 €**	**109 450,00 €**
2312.	*Aménagement et agencements de terrains*	*65 000,00 €*	*16 250,00 €*
2313.	*Contructions*	*834 668,94 €*	*208 667,24 €*
2315.	*Installation, matériel et outillage technique*	*1 187 481,26 €*	*296 870,32 €*
23. Immobilisations en cours		**2 087 150,20 €**	**521 787,55 €**
2041581.	*Biens mobiliers, matériel et études*	*431 927,20 €*	*107 981,80 €*
204. Subventions d'équipement versées		**431 927,20 €**	**107 981,80 €**

4/ Que les crédits effectivement engagés sur la base de l'autorisation seront repris aux budgets primitifs 2026.

Le Maire entendu,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les crédits inscrits au budget,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, autorise le Maire à engager de nouvelles dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026, dans la limite des montants fixés ci-avant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits ;
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

La secrétaire de séance
Marie-France Ropars

Le Maire
Éric Le Bour

MAIRIE DE PLOUESCAT 29430

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en préfecture
et de sa publication sur le site internet de la Ville le 11/12/2025

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication »